



La Police nationale d'Haïti et le Sénat préparent la répression

Par [John Marion](#)

Mondialisation.ca, 30 juillet 2018

[wsws.org](#) 30 juillet 2018

Région : [Amérique latine & Caraïbe](#)

Analyses: [HAITI](#)

Près de trois semaines après que de violentes manifestations ont forcé le gouvernement haïtien à annuler des augmentations du prix du carburant, la bourgeoisie haïtienne demeure en état de crise. Pendant que le gouvernement est en quête de sources de revenus, la Police nationale d'Haïti (PNH) profite de la faiblesse du président Jovenel Moïse pour avancer sa propre position.

L'annulation de ce qui aurait représenté une augmentation de 38% du prix du litre d'essence a temporairement permis de ramener l'ordre, mais une manifestation tenue mardi à Port-au-Prince exigeait la libération inconditionnelle et immédiate de toutes les personnes arrêtées lors des événements du 6 au 8 juillet. Des organisations d'avocats et d'étudiants ainsi que des membres de la famille des détenus étaient présents.

Alterpresse témoigne de revendications d'un salaire minimum de 1.000 gourdes par jour. Le minimum actuel est de 350 gourdes par jour, un peu plus que le prix d'un litre d'essence si l'élimination des subventions avait été maintenue. D'après *Alterpresse*, une protestataire criait: «Secours! Secours! Je n'en peux plus. Mon mari a été arrêté injustement, pendant qu'il quittait le travail. C'est lui qui nourrit la famille.»

Il est significatif que mardi, tout comme au cours des derniers mois, on pouvait entendre le terme créole *déchoukaj* («déracinement» ou «dessouchage») pour décrire les manifestations antigouvernementales. La même expression avait été utilisée pour décrire le soulèvement populaire contre Jean-Claude Duvalier et les Tontons Macoutes en 1986.

Le président Jovenel Moïse est en position de faiblesse, et la PNH a contourné son gouvernement en organisant des réunions régulières avec la Commission permanente du Sénat sur la justice et la sécurité afin de préparer la répression de futures manifestations. C'est pour discuter du même sujet que des commandants de la PNH ont organisé une rencontre avec les dirigeants des dix départements d'Haïti mercredi.

Le directeur général de la PNH, Michel-Ange Gédéon, a affirmé qu'il ne préparait pas de coup d'État. Pourtant, ses réunions de cette semaine indiquent que Moïse et l'ancien premier ministre, Jacques Guy Lafontant, qui a démissionné depuis, étaient responsables de la décision de retenir la police pendant les manifestations du 6 au 8 juillet.

Les événements qui entourent la démission de Lafontant le 14 juillet soulèvent la question d'une entente en coulisse. Convoqué pour comparaître devant le Parlement, des articles de presse le décrivaient confiant et souriant face à ses accusateurs pendant la première moitié

de la session. Mais après son retour d'une pause, il a pris le podium pour annoncer qu'il avait remis sa démission, acceptée par Moïse. Il a prétendu avoir démissionné avant le début de la session, mais si c'était vrai, la loi haïtienne lui aurait interdit l'entrée dans la Chambre.

Un bref avis sur *Haïti Libre* mercredi indiquait que Lafontant continue à donner des ordres, suspendant tous les voyages à l'étranger des ministres du gouvernement et interdisant toute nouvelle embauche par l'administration.

Mercredi, Moïse n'avait toujours pas nommé de nouveau premier ministre. Lafontant, médecin et ami proche du président, n'avait aucune expérience politique antérieure lorsqu'il a été choisi pour ce poste en février 2017. Le *Miami Herald* rapportait à l'époque que Lafontant était inconnu même des sénateurs du parti PHTK (Parti Haïtien Tèt Kale) de Moïse.

L'administration Trump n'a pas encore envoyé de troupes en réponse aux protestations, et les quelque 1.000 policiers de l'ONU encore présents à Haïti ne sont pas intervenus dans les événements de juillet.

Au cours des dernières années, les États-Unis et d'autres gouvernements étrangers ont considérablement réduit leur assistance financière, faisant dépendre Moïse de prêts du FMI, d'aide du Venezuela, et de tentatives d'imposer des tarifs sur les licences et les passeports, ainsi qu'une taxe sur les transferts de fonds étrangers pour financer le budget.

L'élimination de subventions publiques sur le carburant qui ont déclenché les manifestations du 6 au 8 juillet provenait d'un accord entre le gouvernement et le FMI qui promettait 96 millions de dollars américains en prêts et subventions. À un taux de change de 65 gourdes par dollar, ce financement représente moins de 5% du présent budget annuel, qui s'élève à 144,4 milliards de gourdes. Le pourcentage des recettes budgétaires provenant de ces sources est passé de plus de 45% à moins de 17% depuis 2010.

Trois jours après la fin des manifestations contre l'augmentation des prix du carburant, le ministre haïtien des Affaires étrangères, Antonio Rodrigue, s'est rendu à Caracas pour demander qu'il mette 80 millions de dollars du programme PétroCaribe à disposition de son gouvernement. Mais ce programme notoire pour corruption est largement détesté en Haïti, et le Venezuela lui-même est présentement en position de faiblesse.

Le gouvernement haïtien s'est donc tourné vers les taxes et les tarifs. Pendant l'année fiscale en cours, il prévoit percevoir 26,7 milliards de gourdes en taxes sur les biens et services. En septembre dernier, il a enragé les Haïtiens vivant à l'étranger en essayant d'imposer une taxe sur tous les transferts de fonds. Les transferts de fonds sont importants pour les familles, non seulement en raison de l'immense pauvreté du pays, mais aussi parce que la gourde continue à déprécier par rapport au dollar, et que l'inflation demeure dans les deux chiffres.

Moins de 1% du budget 2017-2018 a été consacré aux projets d'eau et d'assainissement, seulement 0,14 % au reboisement et à la réhabilitation environnementale, et seulement 0,62 % à l'amélioration de bâtiments scolaires et universitaires.

Autre indication de la crise que traverse la bourgeoisie haïtienne, l'un de ses membres les plus riches a publié une lettre ouverte le 19 juillet dénonçant les dommages qu'avaient subis ses supermarchés de Delimart lors des manifestations contre la hausse des prix du

carburant. Reginald Boulos, ancien président d'Intercontinental Bank S.A., a des liens avec les Clinton et possède également un concessionnaire automobile.

Le 11 juillet sur Radio Visa, il affirmait qu'il «n'y a pas de riches en Haïti... Quand je regarde mon homologue de la République dominicaine voisine, il vend 450 Daihatsus chaque mois. J'en vends 400 ou 350 par an. Je suis très pauvre par rapport à eux.»

La lettre ouverte du 19 juillet de Boulos est tout aussi cynique et pitoyable. Se prétendant victime de racisme anti-libanais, il écrit qu'il a passé de longues heures à construire sa chaîne de supermarchés et demande ensuite, «Combien d'autres années de dur labeur me reste-t-il pour tout reconstituer et réparer une telle injustice? Dieu seul en détient la clé.»

Quelle que soit la personne qui détient la «clé», la PNH détient les armes et les utilisera pour défendre les Boulos et leurs homologues. Entièrement conscient de ce fait, sa lettre menace de déplacer ses enfants et leurs intérêts commerciaux à l'étranger si le gouvernement ne réprime pas les troubles sociaux.

John Marion

Paru en anglais, WSWs, le 28 juillet 2018

La source originale de cet article est wsws.org

Copyright © [John Marion](http://JohnMarion.com), wsws.org, 2018

Articles Par : [John Marion](http://JohnMarion.com)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca